Modalités de Revalorisation de pension alimentaire

Par Visiteur

Bonjour,
l'ex compagne de mon mari veut mettre leur fils de 11 ans en internat.
Mais mon mari paie déjà un pension de 450euros par mois pour les deux enfants (l'autre ayant 5ans) et ne peut pas faire plus.
Pour information, suite à notre mariage il y a deux ans la pension n'avait pas été réévalué.
Est que le motif de l'internat peut justifié d'une réévaluation de pension?
De plus nous avons mis en route un bébé.

Cordialement

Par Visiteur

Bonjour Madame

Est ce que les frais scolaires sont à la charge de votre mari?

Effectivement, le fait que les besoins des enfants soient différents, la réévaluation de la pension alimentaire est possible mais le juge va apprécier la situation et prendre en considération les besoins des enfants ainsi que vos situations personnelles respectives.

Cordialement

Par Visiteur

Non les frais scolaires ne sont pas à la charge de mon mari. Il donne la pension et contribue parfois au frais d'habillement mais c'est tout.

Par Visiteur

Madame

Dans ce cas le mieux serait d'attendre que l'ex épouse saisisse le juge sauf s'il souhaite trouver un accord amiable. Le juge prendra en compte vos situations et les besoins effectifs des enfants.

Cordialement